

Demandez ces fiches thématiques auprès de nos équipes Hollister Conseil

0 800 479 267 Service & appel gratuits

ou par internet à **assistance.conseil@hollister.com**

Hollister France
Tour Franklin
100/101 Terrasse
Boieldieu
92042 Paris La Défense
www.hollister.fr

Hollister

Coordonnées de la stomathérapeute

REDCOM / 01 42 70 62 53

Dispositifs médicaux de classe I fabriqués par Hollister Incorporated. Produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Ces matériels s'utilisent sur ordonnance et selon les conseils de votre médecin, pharmacien ou autre professionnel de santé compétent. Informations générales et indicatives qui ne sauraient remplacer l'avis d'un professionnel de santé. Lire attentivement les instructions figurant sur la notice et l'étiquetage avant utilisation.
Novembre 2014 Version internet 2017 - FR0107 - Hollister et son logos sont des marques déposées de Hollister Incorporated, USA - RCS Nanterre 402 202 733.



Stomie et **Grossesse**

Hollister

Avant la grossesse

Puis-je avoir des enfants alors que je suis stomisée ?

Le fait d'avoir une stomie n'empêche ni la grossesse, ni l'accouchement.

Combien de temps après l'intervention, puis-je prévoir une grossesse ?

Abordez cette question avec votre chirurgien. Il vous indiquera le temps nécessaire au corps pour se remettre de l'intervention et que la cicatrisation soit complète.



Pendant la grossesse



Si j'ai beaucoup de nausées et de vomissements, est ce que cela peut être problématique ?

Veillez à bien vous hydrater et vous nourrir après. En cas d'iléostomie, des déséquilibres peuvent apparaitre et entrainer une déshydratation.

Une surveillance rapprochée par votre médecin ou votre infirmière stomathérapeute permettra de dépister ces complications le plus tôt possible et de les corriger par une hydratation et un apport nutritionnel adaptés.

Mon transit sera-t-il le même ?

Vous aurez peut-être des problèmes de constipation comme beaucoup de femmes enceintes en fin de grossesse. N'hésitez pas à consulter la fiche thématique Diététique pour stomies digestives et urinaires (cf au dos).

La stomie va-t-elle changer de forme ? Est-ce que mon appareillage va être modifié pendant la grossesse ?

Quelle sera la surveillance nécessaire ?

Votre ventre s'arrondissant au fil des mois, le diamètre de la stomie augmentera. La peau péristomiale s'aplatira aussi peut être. La stomie ne sera pas plus visible sous les vêtements qu'en temps normal.

Une consultation auprès de votre infirmière stomathérapeute sera peut être nécessaire pour modifier l'appareillage au cours de la grossesse.

Je fais des irrigations coliques, puis-je continuer ?

L'irrigation peut devenir problématique à mesure que la grossesse avance. En effet vous allez peut être ne pouvoir injecter que de petites quantités de liquide ou avoir des difficultés à insérer convenablement le cône d'irrigation ; l'irrigation sera alors moins efficace. Votre infirmière stomathérapeute pourra peut être vous conseiller de cesser de pratiquer l'irrigation pendant la dernière partie de la grossesse et reprendre la pratique à un moment donné après la naissance du bébé.

Est-ce que je vais voir ma stomie ? Vais-je pouvoir faire le soin ?

Votre ventre s'arrondissant au fil des mois, vous ne verrez peut-être plus votre stomie. Vous pourrez alors utiliser un miroir pour vérifier que vous avez bien nettoyé votre stomie.

Comment réagir si des gens touchent sans même demander votre avis votre ventre de future maman ?

Ayez le bon réflexe, tournez-vous au bon moment pour que la main vienne toucher le futur bébé en évitant la stomie.

Accouchement

J'ai des amies qui ont eu un laxatif en arrivant pour accoucher. Est-ce que je dois en prendre un aussi ?

Non. Le laxatif est donné pour vous permettre d'aller à la selle avant d'accoucher et non pas pendant l'accouchement ; Etant stomisée, vous n'êtes pas concernée. Pensez juste à mettre une nouvelle poche.

Comment vais-je accoucher : par voie basse ou par césarienne ?

Les deux sont possibles, cela dépend du déroulement de votre grossesse et de l'avis du gynécologue.

Après la grossesse



Vais-je pouvoir allaiter ?

La stomie elle-même n'est pas une contre-indication pour l'allaitement ; hydratez-vous bien et demandez à la sage-femme ou à la puéricultrice de vous aider à trouver la bonne position pour ce moment privilégié.

Par contre, certains médicaments ne permettent pas d'allaiter du fait de leur passage dans le lait. Il est impératif de demander l'avis de votre gastro-entérologue.

Vais-je pouvoir porter mon bébé ?

Bien sûr, vous avez besoin de le serrer dans vos bras comme lui a besoin de se faire cajoler. Vous protégerez votre stomie naturellement en portant votre bébé à l'opposé de celle-ci.